



actap ACTION
ALIMENTATION
POSITIVE

Rapport d'activité 2024



Table des matières

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
NOTRE MISSION	5
LES ACTIONS MENÉES EN 2024	6
Programme OPTICOURSES®	6
Projet Passerelle : activité alimentation durable	8
Développement partenarial et recherche de financements	8
EN 2024, ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE	9
LES PERSPECTIVES	10
Un financement de l'INCa pour structurer le déploiement d'OPTICOURSES® et l'arrivée de la première salariée d'ActAP	10
Poursuite du déploiement d'OPTICOURSES® et du projet Passerelle	10
Structuration et développement de l'association	10

Le mot de la présidente

Dans un contexte social incertain et face à une pression économique croissante sur l'alimentation, les situations d'insécurité alimentaire ne cessent de progresser et de s'aggraver en France. Cette réalité confirme la pertinence des actions portées par Action Alimentation Positive (ActAP) et renforce notre détermination à répondre présent aux nombreuses sollicitations d'acteurs de terrain, qu'ils soient associatifs ou institutionnels.

L'année 2024 a été marquée par un tournant important pour ActAP avec la signature, en juillet, d'un mandat déléguant la gestion de la marque OPTICOURSES®, propriété d'INRAE, à notre association. A ce titre, ActAP est chargée de la promotion et du déploiement du programme OPTICOURSES®. L'INRAE a également contribué à la structuration d'ActAP à travers le financement, jusqu'à mi-octobre, du poste de chargée de projets et de développement de l'association. Ces avancées nous ont permis de répondre favorablement à de nombreuses sollicitations issues de collectivités territoriales (comme la Ville de Sète, la Métropole de Montpellier, la communauté de communes Pays Pyrénées Méditerranée), de structures professionnelles collaboratives (comme la Maison de santé pluriprofessionnels (MSP) de Bergerac Cyrano en Nouvelle-Aquitaine), ou de mouvements associatifs comme le Groupement des épiceries solidaires en Auvergne-Rhône-Alpes (GESRA).

En Bretagne, grâce au soutien de l'ARS, nous avons posé les bases d'un déploiement plus large, avec la formation et l'accompagnement de 12 professionnel-le-s à l'animation d'ateliers OPTICOURSES®. Parmi eux, 5 ont bénéficié d'une formation complémentaire pour devenir à leur tour formateur-riche-s d'animateur-riche-s. Fin 2024, le nombre de formateur-riche-s OPTICOURSES® – professionnel-le-s en capacité de former des animateur-riche-s – s'élevait à 12 sur l'ensemble du territoire, illustrant la dynamique engagée pour renforcer le déploiement du programme.

En parallèle de ces actions dédiées au programme OPTICOURSES®, ActAP a conçu une nouvelle activité pédagogique sur la végétalisation de l'alimentation et a formé les professionnel-le-s à son animation pour le projet de recherche interventionnelle Passerelle-Plus coordonné par INRAE et ACF-France à Montreuil.

Enfin, l'année 2024 s'est clôturée avec une excellente nouvelle : la réponse positive de l'Institut national du cancer (INCa) au projet que nous avons déposé dans le cadre de l'AAP Agir en santé publique. Ce financement de 3 ans (2025-2027) nous donnera les moyens – grâce notamment au recrutement de la première salariée d'ActAP dès janvier 2025 – de réfléchir à un modèle pérenne de déploiement d'OPTI-COURSES® et d'en évaluer la pertinence et l'impact, en collaboration avec nos partenaires de l'UMR MOISA de l'INRAE de Montpellier.

L'année 2024 aura été une année riche tant dans la structuration de notre association que dans le déploiement du programme OPTI-COURSES®, et nous tenons à remercier sincèrement nos partenaires pour leur confiance, ainsi que notre Conseil d'administration et nos adhérent·e·s pour leur soutien. Nous adressons également nos remerciements à Juliette Sondey, chargée de projets en 2024, dont l'engagement a grandement contribué à structurer et développer ActAP.

Dans un contexte où la communication autour de l'alimentation génère trop souvent anxiété et culpabilité, nous tenons plus que jamais à défendre une vision positive de l'alimentation. À travers nos actions, nous souhaitons contribuer à redonner confiance, à restaurer l'estime de soi et à renforcer le pouvoir d'agir de chacun·e. C'est cette conviction profonde qui guide l'engagement d'ActAP : faire de l'alimentation un levier d'émancipation et de lien, plutôt qu'un motif de doutes, de culpabilisation et de repli sur soi.

Nicole Darmon,
Présidente de l'association ActAP

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nicole DARMON, présidente
*Directrice de recherche honoraire INRAE,
experte en nutrition et santé publique.*

Virginie HENRY, trésorière
Régisseuse lumière, écrivaine et conteuse.

Bertrand SCHMITT, membre du CA
*Economiste, directeur de recherche honoraire INRAE
et membre du CA d'EpiSourire (Dijon).*

Notre mission

L'association ActAP a pour ambition de promouvoir **pour tous·tes une alimentation et des modes de vie sains et durables** en particulier, à travers des actions de sensibilisation, d'éducation, de formation, d'évaluation et de recherche.

Notre mission repose sur plusieurs piliers :

- **Une action au croisement des enjeux** de l'alimentation durable, de la santé publique et de la lutte contre la précarité alimentaire ;
- Une vision **positive et rassurante de l'alimentation** ;
- Une **approche de promotion de la santé**, fondée sur **le renforcement du pouvoir d'agir des individus** ;
- Une **approche rigoureuse fondée sur les faits et preuves scientifiques**, issue de la recherche en nutrition et santé publique ;
- Une **valorisation de la pluralité des savoirs** : reconnaître les savoirs expérientiels des participant·es, et transmettre les connaissances issues de la recherche de manière claire, accessible et contextualisée, tant pour les professionnel·les que pour les habitant·es.

ActAP est en charge de la gestion de la marque collective OPTICOURSES®, propriété d'INRAE. À ce titre, l'association est chargée de la promotion et du déploiement du programme OPTICOURSES® en organisant notamment des formations de formateur·rice·s et d'animateur·rice·s. Ces actions sont réalisées sous réserve d'une prise en charge financière, soit dans le cadre de projets co-construits et financés par les pouvoirs publics, soit sous forme de prestations de service pour les structures qui souhaitent mettre en place les ateliers avec leurs propres ressources.

Les actions menées en 2024

PROGRAMME OPTICOURSES®

OPTICOURSES® est un programme de promotion de la santé, qui vise à renforcer le pouvoir d'agir des populations en situation de précarité socio-économique pour qu'elles puissent acquérir une alimentation plus saine et plus durable sans dépenser plus.

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME OPTICOURSES®

Suite à la signature en juillet 2024 d'un mandat déléguant la gestion de la marque OPTICOURSES®, propriété d'INRAE, à ActAP, le site internet, lancé en 2023, a été mis à jour et actualisé. Une cartographie des intervenants pour l'animation ou la formation OPTICOURSES® par ville d'implantation est disponible sur le site internet.

www.opticourses.org/



www.opticourses.org/liste-des-intervenants-accredites/



Les structures qui déployaient le programme avant son passage en marque collective ont été recontactées – notamment les structures financées par l'ARS PACA et le programme « Vivons en forme » porté par l'association FLVS – afin de leur transmettre les nouvelles conditions d'utilisation et les contenus actualisés.



Carte du
déploiement
d'OPTICOURSES
en 2024.

BRETAGNE

Dans le cadre du projet de déploiement financé par l'ARS Bretagne depuis 2023, ActAP a accompagné 12 professionnel·le·s jusqu'à juin 2024 dans l'animation d'ateliers, puis a organisé une formation de « formateur·rice·s d'animateur·rice·s » à Brest en octobre 2024 à destination de quatre professionnel·le·s.



OCCITANIE

Hérault. Les formatrices du département ont réalisé des ateliers et des formations de l'hiver 2024 au printemps 2025. Grâce au financement obtenu par le CCAS de Sète, dans le cadre de l'appel à projets *Mieux Manger pour Tous*, un atelier (5 séances de 2h) a été animé par ActAP au sein du CCAS en octobre 2024, suivi en décembre d'une formation ciblée sur trois activités pédagogiques OPTICOURSES®. Dans le cadre d'un financement de la Ville de Montpellier, un atelier (5 séances) a été réalisé au café-épicerie solidaire l'Esperluette en janvier-février 2025. Un atelier (5 séances) sera proposé en 2025 à La Cantina de Grabels grâce au financement de Montpellier Méditerranée Métropole.

Pyrénées-Orientales. Dans le cadre des actions du Projet alimentaire territorial (PAT) Mar i Munt, cofinancées par la DRAAF Occitanie et la communauté de communes Pays Pyrénées Méditerranée, ActAP a assuré en juin 2024 la formation de 11 animateur·rice·s, suivie d'un accompagnement méthodologique à la mise en place d'ateliers.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En septembre 2024, ActAP a formé 9 personnes à l'animation d'ateliers à Lyon, dans le cadre d'une action portée par le Groupement des épicerie sociales et solidaires Rhône-Alpes Auvergne et financée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

NOUVELLE-AQUITAINE

En novembre 2024, ActAP a réalisé une formation de 6 animateurs·rices pour la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de Bergerac Cyrano, dans le cadre d'un financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

PROJET PASSERELLE : ACTIVITÉ ALIMENTATION DURABLE

PROJET PASSERELLE PLUS

Le projet « Passerelle Plus » est une recherche-action menée depuis 2024 auprès de 340 ménages en situation de précarité à Montreuil (93) et co-portée par 3 structures : Action contre la faim, INRAE et la Fondation de l'Armée du salut. Le projet vise à évaluer l'impact et la mise en œuvre d'un dispositif combinant un transfert monétaire (60 € par personne du ménage et par mois) distribué pendant 4 mois sous forme de carte utilisable dans tous les commerces, une orientation sociale et un atelier de discussion sur l'alimentation durable.

Dans le cadre de ce projet et d'un financement INRAE, ActAP a conçu une activité sur la végétalisation de l'alimentation, et a réalisé une fiche activité et les outils pédagogiques associés. ActAP a ensuite formé les professionnel-le-s (diététicien-ne-s de l'association MIAM sur Paris) à l'animation de cette activité. La mise en œuvre des sessions d'animation et leur bon déroulé ont été ensuite suivis par l'association.

DÉVELOPPEMENT PARTENARIAL ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS

En 2024, ActAP a déposé des demandes de financements à la Direction générale de la santé (DGS), à l'Institut national du cancer (INCa) (AAP AGIR-SP 2024), à la Ville/Métropole de Montpellier (AAP 2025) et au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Le financement à l'INCa a été obtenu.

En parallèle, ActAP a participé au développement de projets de plusieurs structures souhaitant la mise en œuvre d'OPTICOURSES® dans le cadre des activités qu'elles mènent sur leur territoire en 2024-2025. Des propositions ont été ainsi faites en 2024 et validées pour l'année 2025 auprès de l'association Cultivons ! à Grenoble, du PETR Cœur de Lorraine, de Cap Solidaire-Projet alimentaire territorial Sud-Gironde, du Groupement des épicerie sociales et solidaires Rhône-Alpes-Auvergne.

En 2024, ils nous ont fait confiance



Les perspectives

UN FINANCEMENT DE L'INCA POUR STRUCTURER LE DÉPLOIEMENT D'OPTICOURSES® ET L'ARRIVÉE DE LA PREMIÈRE SALARIÉE D'ACTAP

En septembre 2024, ActAP a été informée de l'obtention du financement INCa à hauteur de 365 000 € sur la période 2025-2027 pour la réalisation du projet « *OPTICOURSES® – pour des approvisionnements alimentaires plus sains et plus durables sans dépenser plus : expérimentation d'une implantation territorialisée sur deux départements pilotes et identification des facteurs-clés pour un déploiement réussi* ».

Ce soutien marque une étape importante pour l'association puisqu'il a permis le recrutement de sa première salariée à temps plein, en qualité de chargée de projets et de développement associatif. Le processus de recrutement a été réalisé fin 2024, avec l'embauche d'Anaïs Clergeau mi-janvier 2025.

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT D'OPTICOURSES® ET DU PROJET PASSERELLE

ActAP poursuivra le déploiement du programme OPTICOURSES® avec la mise en œuvre de quatre projets de formation déjà validés pour 2025 en Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes (2 sessions) et Grand-Est et l'accompagnement des formateur·rice·s d'animateur·rice·s dans le cadre du projet financé par l'ARS Bretagne.

ActAP continuera d'intervenir dans le projet Passerelle Plus en assurant le suivi du déroulement des ateliers, en participant à l'analyse menée sur les approvisionnements alimentaires des ménages, et en prenant part aux travaux du comité de pilotage du projet.

STRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation pour ActAP. Le conseil d'administration sera élargi lors de l'assemblée générale de mai 2025. L'association poursuivra le renforcement de son fonctionnement interne, tout en développant ses partenariats et en explorant de nouveaux financements, notamment à l'échelle territoriale (par exemple auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence), pour soutenir ses actions.



actap ACTION
ALIMENTATION
POSITIVE

contact@actap.fr



[Linkedin](#)



Ou scannez-moi !